



COURS PRÉPARATOIRE

(anc. cours de maîtrise)

pour

l'examen professionnel supérieur de carreleuse / carreleur

Ce document est basé sur le profil de qualification, tiré des Directives relatives au règlement d'examen.

Table des matières

1	CONDUITE D'ENTREPRISE	3
2	COMPTABILITÉ LIÉE À L'ACTIVITÉ	4
3	CONTRAT D'ENTREPRISE	5
4	PRÉVOYANCE/ASSURANCES	5
5	OFFRE ET CALCULATION.....	6
6	TRAVAUX PRÉPARATOIRE (AVOR)	7
7	ARBEITSSICHERHEIT	8
8	CONDUITE DE CHANTIER	9
9	RAPPORT DE PRATIQUE	10



1 CONDUITE D'ENTREPRISE

Compétences opérationnelles A „Conduire l'entreprise“ et B „Guider et motiver le personnel“
Compétences opérationnelles professionnelles A-1 à A-17 ainsi que B-1 à B-9

<p>Description succincte</p>	<p>Vous êtes conscient de votre responsabilité en tant que cadre. Vous connaissez l'organisation d'une entreprise et ses processus et savez les analyser. Sur la base de la planification complète des ressources (finance, personnel, etc.), vous effectuez les investissements et contrôlez le flux financier. Vous conduisez et motivez vos collaboratrices et collaborateurs avec tous les outils modernes adaptés.</p>
<p>Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes</p>	<p>A1 Analyser le marché et les tendances A2 Définir les objectifs d'entreprise et établir le „business plan“ A3 Organiser l'exploitation selon les objectifs de l'entreprise A4 Etablir les budgets (théorie) A5 Planifier les liquidités (théorie) A6 Définir la visibilité et l'image de l'entreprise A7 Définir les mesures publicitaires et les réaliser A8 Contrôler et réaliser les investissements (théorie) A10 Gérer le trafic des paiements A11 Développer les compétences sociales (relationnelles) A12 Communication interne et externe A13 Rédiger la correspondance d'entreprise A14 Etablir les décomptes de salaire des employés (théorie) A17 Définir à l'aide des comptes de résultats les mesures d'optimisation (théorie) B1 Etablir les cahiers des charges B2 Rédiger les offres d'emploi B3 Mener les entretiens d'embauche B4 Engager le personnel (y.c. contrats & annonce aux assurances) B5 Motiver le personnel B6 Evaluer le personnel B7 Former le personnel et les apprentis B8 Résoudre les conflits entre employés B9 Licencier du personnel D5 Préparer et présenter les offres D7 Définir la limite des négociations et recalculer l'offre E6 Commander le matériel (matériel et négociation des contrats d'achat) F11 Traiter les réclamations et annonces de défauts durant la période de garantie</p>
<p>Heures de formation</p>	<p>Cours (temps de présence) : 80 périodes Hors cours (formation individuelle) : 80 périodes</p>
<p>Conditions préalables</p>	<p>- Chef-carreleur avec brevet fédéral (module 3)</p>

Formateur	Rudolf Merkle (Hochschule für Wirtschaft Freiburg) Alfred Mürger (alamala gmbh)
Remarque	Mise en lien des sujets Le contenu des thèmes de ce bloc est mis en lien avec les thèmes suivants, afin de permettre une familiarisation avec les études de cas : <ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité liée à l'activité - Contrat d'entreprise - Prévoyance et assurances

2 COMPTABILITÉ LIÉE À L'ACTIVITÉ

Compétences opérationnelles A „Conduire l'entreprise ("manager")“
Compétences opérationnelles professionnelles A-16 et A-17

Description succincte	Vous comprenez la clôture de fin d'année, respectivement les comptes de résultats, et savez entreprendre les mesures d'optimisation nécessaires
Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes	A4 Etablir les budgets (mise en pratique) A5 Planifier les liquidités (mise en pratique) A8 Contrôler et réaliser les investissements (mise en pratique) A10 Gérer le trafic des paiements (mise en pratique) A14 Etablir les décomptes de salaire des employés (mise en pratique) A16 Etablir les comptes de résultats A17 Définir à l'aide des comptes de résultats les mesures d'optimisation (mise en pratique) D4 Calculer les prix
Contenu (et objectif de formation)	Vous interprétez les comptes de résultats et entreprenez les mesures nécessaires pour la nouvelle année. Vous délimitez en fin d'année les travaux en cours (par ex. les factures de fournisseurs).
Heures de formation	Cours (temps de présence) : 20 périodes Hors cours (formation individuelle) : 20 périodes
Conditions préalables	- Chef-carreleur avec brevet fédéral - Conduite d'entreprise
Contrôle des acquis	Des bilans intermédiaires sont réalisés entre les thèmes/domaines de formation instruits.
Formateur	Christoph Sturm (SPV)
Remarque	Mise en lien des sujets Le contenu des thèmes de ce bloc est mis en lien avec les thèmes suivants, afin de permettre une familiarisation avec les études de cas : <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des travaux (AVOR) - Conduite de chantier - Offre et calculation

3 CONTRAT D'ENTREPRISE

Compétences opérationnelles D „ Traitement des mandats“
Compétences opérationnelles professionnelles D-8

Description succincte	Vous connaissez le contenu des contrats d'entreprise et l'appliquez de manière ciblée.
Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes	D8 Etablir les confirmations de commandes ou contrôler le contrat d'entreprise E4 Identifier les défauts d'exécution d'autres corps de métier & prendre les mesures F8 Réaliser la réception des travaux F11 Traiter les réclamations et annonces de défauts durant la période de garantie
Contenu (et objectif de formation)	Vous comprenez l'utilité et le contenu d'un contrat d'entreprise et savez comment agir en cas de déviance constatée. -> Conditions générale ? rappel de norme ?
Heures de formation	Cours (temps de présence) : 12 périodes Hors cours (formation individuelle) : 12 périodes
Conditions préalables	- Chef-carreleur avec brevet fédéral - Conduite d'entreprise
Contrôle des acquis	Des bilans intermédiaires sont réalisés entre les thèmes/domaines de formation instruits, mais les résultats ne sont pas repris dans les notes de l'examen.
Formateur	Hans Stoller (SPV)
Remarque	Mise en lien des sujets Le contenu des thèmes de ce bloc est mis en lien avec les thèmes suivants, afin de permettre une familiarisation avec les études de cas : <ul style="list-style-type: none">- Conduite de chantier- Offre et calculation

4 PRÉVOYANCE/ASSURANCES

Compétences opérationnelles A „Conduire l'entreprise ("manager")“
Compétences opérationnelles professionnelles A-9

Description succincte	L'employeur doit s'assurer contre les risques d'exploitation et garantir la prévoyance.
Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes	A9 Etablir les plans de prévoyance et d'assurances A15 Etablir les décomptes d'assurance et autres charges générales B4 Engager le personnel (y.c. contrats & annonce aux assurances)
Contenu (et objectif de formation)	Vous connaissez le cadre légal des assurances sociales. Vous savez évaluer les risques couverts par vous-même ou par un organe externe.
Heures de formation	Cours (temps de présence) : 8 périodes Hors cours (formation individuelle) : 8 périodes

Conditions préalables	- Conduite d'entreprise
Contrôle des acquis	Des bilans intermédiaires sont réalisés entre les thèmes/domaines de formation instruits, mais les résultats ne sont pas repris dans les notes de l'examen.
Formateur	Herbert Wild (Promrisk)

5 OFFRE ET CALCULATION

Compétences opérationnelles D „ Traitement des mandats “

Compétences opérationnelles professionnelles D-4 à D-11 / E3 / F3 / F7 / F10

Description succincte	<p>Vous êtes en mesure de réaliser l'offre et la calculation selon les standards du métier et en tenant compte des points de vue spécifiques à l'entreprise.</p> <p>Vous savez communiquer et coordonner les travaux avec d'autres maître d'état, architectes, planificateurs, offices et autres partenaires, conformément aux besoins de la situation et des liens à respecter.</p>
<p>Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes</p> <p><i>Certains objectifs sont peut-être également instruit dans d'autres blocs / modules ?</i></p>	<p>D4 Calculer les prix</p> <p>D5 Préparer et présenter les offres</p> <p>D6 Remplir les soumissions</p> <p>D7 Définir la limite des négociations et recalculer l'offre</p> <p>D8 Etablir les confirmations de commandes ou contrôler le contrat d'entreprise</p> <p>D9 Contrôler les factures de fournisseurs</p> <p>D10 Etablir les décomptes finaux</p> <p>D11 Effectuer la post-calculation</p> <p>E1 Contrôler les données de l'offre (par ex. quantité, matériaux, évacuation)</p> <p>E2 Déterminer les quantités nécessaires de matériel</p> <p>E3 Identifier les plus-values</p> <p>F3 Suivre l'avancement du chantier</p> <p>F7 Traiter les commandes complémentaires</p> <p>F10 Etablir les données finales pour la facturation</p>
Contenu (et objectif de formation)	<p>Les participants apprennent les différentes bases de calculation ainsi que la gestion et l'application de celle-ci.</p> <p>Ils savent calculer les position en prenant en compte les listes de prix indicatives, ainsi que les autres conditions cadres pertinentes (accès et emplacement du chantier, moyens de transport, etc.).</p> <p>Ils sont en confiance dans la calculation de majoration, savent calculer des tarifs de régie et les facturer selon les rapports de régie.</p> <p>Les participants sont capables d'établir un devis sur la base du CAN et de rédiger une lettre d'accompagnement adaptée.</p> <p>Les participants connaissent le processus et les incidences des négociations. Ils savent établir des confirmations de commande ainsi que les demande d'acomptes.</p>

	Les participants savent établir correctement des rapports, contrôler les factures de fournisseurs et de là, établir une calcul intermédiaire et une post-calculation. Ils savent interpréter leurs résultats, adapter leur calcul de matériaux et définir les mesures éventuelles à mettre en œuvre dans l'offre. Ils sont également en mesure de calculer le rendement journalier au moyen de la post-calculation.
Heures de formation	Cours (temps de présence) : 80 périodes Hors cours (formation individuelle) : 40 périodes
Conditions préalables	- Chef-carreleur avec brevet fédéral - Conduite d'entreprise
Contrôle des acquis	Des bilans intermédiaires sont réalisés entre les thèmes/domaines de formation instruits.
Formateur	Mathias Bucher (SPV) Daniel Duschletta (SPV) Andreas Strässler (SPV)
Remarque	Mise en lien des sujets Le contenu des thèmes de ce bloc est mis en lien avec les thèmes suivants, afin de permettre une familiarisation avec les études de cas : - Préparation des travaux (AVOR) - Conduite de chantier - Contrat d'entreprise

6 TRAVAUX PRÉPARATOIRE (AVOR)

Compétences opérationnelles E „ Préparer les travaux “
Compétences opérationnelles professionnelles E-1 à E-11

Description succincte	Vous garantissez le bon déroulement des travaux au moyen de la mise à disposition du matériel, du personnel des machines et des outils nécessaires Vous comprenez les relations entre les travaux préparatoires, l'établissement de l'offre jusqu'à la post-calculation.
Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes	E1 Contrôler les données de l'offre (par ex. quantité, matériaux, évacuation) E2 Déterminer les quantités nécessaires de matériel E3 Identifier les plus-values E4 Identifier les défauts d'exécution d'autres corps de métier & prendre les mesures E5 Planifier les échéances E6 Commander le matériel E7 Déterminer et commander l'outillage & les moyens auxiliaires E8 Planifier le personnel nécessaire E9 Contrôler le chantier E10 Coordonner les travaux avec les autres corps de métier E11 Etablir le dossier de chantier pour le personnel
Contenu (et objectif de formation)	Vous savez définir, sur la base de vos listes de contrôle, les besoins en termes de matériel et de personnel.

	<p>Vous savez comment contrôler les supports et les fonds en relation avec les normes SIA et les fiches techniques relatives. Vous identifiez d'éventuelles manquements d'autres corps de métier et engagez les mesures correctives nécessaires.</p> <p>Vous planifiez votre personnel en fonction de leurs compétences et leur rendement.</p> <p>Vous coordonnez votre intervention avec les corps de métiers qui vous précèdent ou vous suivent et commandez les matériaux nécessaires. Vous contrôlez les délais de livraison sur la base de votre planification des travaux et les adaptez selon les échéances à tenir.</p>
Heures de formation	<p>Cours (temps de présence) : 12 périodes Hors cours (formation individuelle) : 12 périodes</p>
Conditions préalables	- Chef-carreleur avec brevet fédéral (module 2,3,4)
Contrôle des acquis	Des bilans intermédiaires sont réalisés entre les thèmes/domaines de formation instruits.
Formateur	Jürgen Bendig (SPV) Marc Scheiwiller (SPV)
Remarque	<p>Mise en lien des sujets</p> <p>Le contenu des thèmes de ce bloc est mis en lien avec les thèmes suivants, afin de permettre une familiarisation avec les études de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite de chantier - Offre et calculation - Sécurité du travail

7 ARBEITSSICHERHEIT

Compétences opérationnelles C „ Assurer la sécurité “
Compétences opérationnelles professionnelles C-1 à C-6

Description succincte	<p>Vous prenez toutes les mesures nécessaires afin de protéger vos collaborateurs des dangers du chantier et contrôlez leurs mises en œuvre.</p> <p>Dans les bâtiments qui l'exigent, vous effectuez les contrôles nécessaires afin de protéger vos collaborateurs et vos clients des risques liés par exemple à l'amiante.</p>
Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes	<p>C1 Mettre à disposition et imposer les EPI</p> <p>C2 Identifier les matières dangereuses et prendre les mesures de protection</p> <p>C3 Etablir la liste des dangers sur le chantier</p> <p>C4 Sécuriser la place de travail des dangers + informer</p> <p>C5 Contrôler et imposer les mesures de sécurité</p> <p>C6 Surveiller la bonne marche des machines et appareils</p>
Contenu (et objectif de formation)	<p>Vous formez votre personnel dans le domaine de la sécurité au travail et mettez des EPI à disposition. Vous vous assurez de leur bonne utilisation sur les chantiers. Vous connaissez les piliers principaux de la sécurité au travail (CO, LAA, LTr, CFST)</p> <p>Vous gérez les fiches de sécurité des produits dangereux et informez vos collaborateurs.</p>

	<p>Vous êtes attentif aux travaux et positions/mouvements à risque et mettez en vigueur les mesures de prévention nécessaires.</p> <p>Vous connaissez les risques lors de recrutement de travailleurs externes.</p> <p>Vous contrôlez les machines et moyens auxiliaire périodiquement et tenez le protocole de suivi.</p>
Heures de formation	<p>Cours (temps de présence) : 8 périodes</p> <p>Hors cours (formation individuelle) : 8 périodes</p>
Conditions préalables	- Chef-carreleur avec brevet fédéral (module 3)
Contrôle des acquis	Des bilans intermédiaires sont réalisés entre les thèmes/domaines de formation instruits, mais les résultats ne sont pas repris dans les notes de l'examen.
Formateur	Thomas Vogel (SPV) Christian Schäli (feusuisse)
Remarque	<p>Mise en lien des sujets</p> <p>Le contenu des thèmes de ce bloc est mis en lien avec les thèmes suivants, afin de permettre une familiarisation avec les études de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoires (AVOR) - Prévoyance (A9) - Conduite d'entreprise (B1)

8 CONDUITE DE CHANTIER

Compétences opérationnelles F „Conduire les chantiers“
Compétences opérationnelles professionnelles F-1 à F-11

Description succincte	Vous prenez toutes les mesures nécessaires afin de garantir un déroulement des travaux optimal en termes de qualité et de délais. Vous assurez la coordination des travaux.
Contribue à l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes	<p>F1 Instruire le personnel</p> <p>F2 Exécuter les travaux selon les connaissances techniques actuelles</p> <p>F3 Suivre l'avancement du chantier</p> <p>F4 Exercer l'obligation d'annonce et de notification de non-respect</p> <p>F5 Contrôler l'établissement des rapports</p> <p>F6 Participer aux séances de suivi de chantier & appliquer les décisions prises</p> <p>F7 Traiter les commandes complémentaires</p> <p>F8 Réaliser la réception des travaux</p> <p>F9 Transmettre les instructions d'entretien au client final</p> <p>F10 Etablir les données finales pour la facturation</p> <p>F11 Traiter les réclamations et annonces de défauts durant la période de garantie</p>
Heures de formation	<p>Cours (temps de présence) : 32 périodes</p> <p>Hors cours (formation individuelle) : 32 périodes</p>
Conditions préalables	- Chef-carreleur avec brevet fédéral (module 2,3,4)

Contrôle des acquis	Des bilans intermédiaires sont réalisés entre les thèmes/domaines de formation instruits, mais les résultats ne sont pas repris dans les notes de l'examen.
Formateur	Jürgen Bendig (SPV)
Remarque	Mise en lien des sujets Le contenu des thèmes de ce bloc est mis en lien avec les thèmes suivants, afin de permettre une familiarisation avec les études de cas : <ul style="list-style-type: none">- Travaux préparatoires (AVOR)- Offre et calculation- Sécurité au travail- Contrat d'entreprise

9 RAPPORT DE PRATIQUE

Les candidats doivent, hors heures d'examen, rédiger un rapport de pratique. La commission d'examen définit la structure et le contenu général du rapport. Ces exigences correspondent aux réalités du marché et sont conformes au règlement et aux directives relatifs à l'examen professionnel supérieur de carreleuse / carreleur.

La réalisation de ce rapport demande environ 35 à 40 heures de travail, cela en travaillant de manière ordonnée et rationnelle. Ce travail s'effectue hors cours.

Informations initiales :

- Les candidats reçoivent les instructions environ un semestre à l'avance
- Les candidats communiquent, selon la feuille d'instruction, le sujet de leur travail

Les thèmes suivants sont à traiter :

- Entretien initial avec le client
- Documentation et prise de notes initiales
- Etablissement de l'offre
- Travaux préparatoires
- Conduite de chantier
- Réception de l'ouvrage
- Post-calcul

Information pour la réalisation :

- Tâches à effectuer pour le rapport de pratique
- Délai de remise des travaux
- Le rapport de pratique doit être rendu avec l'ensemble des documentations et des informations s'y référant
- L'évaluation du travail doit se faire en premier lieu sur les connaissances professionnelles et le savoir-faire

Présentation orale du rapport de pratique :

- Présentation du rapport (15 minutes)
- Questions, réponses et discussion avec les experts (45 minutes)